

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006983900039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CC COTE D'ALBATRE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : FECAMP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT DELEGATION (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	44
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	46
A3.2 - Etalement des provisions	47
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	51
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	52

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.7 - Etat des engagements reçus	61
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	67
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	68

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	69
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 091 497,47	2 124 074,47
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 967 423,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 091 497,47	5 091 497,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 048 204,47	6 049 475,47
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	152 644,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 151 373,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 200 848,47	8 200 848,47

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	13 292 345,94	13 292 345,94
--	----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	498 010,47	0,00	192 313,00	192 313,00	192 313,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	154 212,00	0,00	179 091,00	179 091,00	179 091,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		652 227,47	0,00	371 409,00	371 409,00	371 409,00
66	Charges financières	39 825,00	0,00	31 485,00	31 485,00	31 485,00
67	Charges exceptionnelles	268 000,00	0,00	283 000,00	283 000,00	283 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	7 547,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		967 599,47	0,00	685 894,00	685 894,00	685 894,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 537 478,24		2 515 603,47	2 515 603,47	2 515 603,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 069 255,00		1 890 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 606 733,24		4 405 603,47	4 405 603,47	4 405 603,47
TOTAL		5 574 332,71	0,00	5 091 497,47	5 091 497,47	5 091 497,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 091 497,47
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 112 803,71	0,00	1 049 427,47	1 049 427,47	1 049 427,47
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 112 803,71	0,00	1 049 427,47	1 049 427,47	1 049 427,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		171,00	171,00	171,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 112 803,71	0,00	1 049 598,47	1 049 598,47	1 049 598,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 178 678,00		1 074 476,00	1 074 476,00	1 074 476,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 178 678,00		1 074 476,00	1 074 476,00	1 074 476,00
TOTAL		2 291 481,71	0,00	2 124 074,47	2 124 074,47	2 124 074,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 967 423,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 091 497,47
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 331 127,47
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	908 893,00	0,00	897 000,00	897 000,00	897 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 058 893,36	0,00	1 197 600,00	1 197 600,00	1 197 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 214 330,80	38 743,80	1 017 756,23	1 017 756,23	1 056 500,03
	Total des opérations d'équipement	2 536 977,63	11 910,14	2 630 924,24	2 630 924,24	2 642 834,38
	Total des dépenses d'équipement	5 719 094,79	50 653,94	5 743 280,47	5 743 280,47	5 793 934,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	419 722,00	0,00	421 448,00	421 448,00	421 448,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	419 722,00	0,00	421 448,00	421 448,00	421 448,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	246 476,45	101 990,06	72 000,00	72 000,00	173 990,06
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 385 293,24	152 644,00	6 236 728,47	6 236 728,47	6 389 372,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 178 678,00		1 074 476,00	1 074 476,00	1 074 476,00
041	Opérations patrimoniales (4)	935 441,00		737 000,00	737 000,00	737 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 114 119,00		1 811 476,00	1 811 476,00	1 811 476,00
	TOTAL	8 499 412,24	152 644,00	8 048 204,47	8 048 204,47	8 200 848,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 200 848,47
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	37 113,00	0,00	319 872,00	319 872,00	319 872,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	37 113,00	0,00	319 872,00	319 872,00	319 872,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	13 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	690 000,00	0,00	587 000,00	587 000,00	587 000,00
	Total des recettes financières	703 550,00	0,00	587 000,00	587 000,00	587 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	98 264,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	838 927,00	0,00	906 872,00	906 872,00	906 872,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 537 478,24		2 515 603,47	2 515 603,47	2 515 603,47

CC COTE D'ALBATRE - ASSAINISSEMENT DELEGATION - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 069 255,00		1 890 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	935 441,00		737 000,00	737 000,00	737 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 542 174,24		5 142 603,47	5 142 603,47	5 142 603,47
TOTAL		6 381 101,24	0,00	6 049 475,47	6 049 475,47	6 049 475,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		2 151 373,00
--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 200 848,47
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 331 127,47
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	192 313,00		192 313,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	179 091,00		179 091,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	31 485,00	0,00	31 485,00
67	Charges exceptionnelles	283 000,00	0,00	283 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 890 000,00	1 890 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 515 603,47	2 515 603,47
Dépenses d'exploitation – Total		685 894,00	4 405 603,47	5 091 497,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 091 497,47
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 074 476,00	1 074 476,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	421 448,00	0,00	421 448,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 642 834,38		2 642 834,38
20	Immobilisations incorporelles (6)	897 000,00	0,00	897 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 197 600,00	150 000,00	1 347 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 056 500,03	0,00	1 056 500,03
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	587 000,00	587 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	173 990,06	0,00	173 990,06
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 389 372,47	1 811 476,00	8 200 848,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 200 848,47
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 049 427,47		1 049 427,47
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 074 476,00	1 074 476,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	171,00	0,00	171,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 049 598,47	1 074 476,00	2 124 074,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 967 423,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 091 497,47
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	319 872,00	0,00	319 872,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	587 000,00	587 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	587 000,00	0,00	587 000,00
28	Amortissement des immobilisations		1 890 000,00	1 890 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 515 603,47	2 515 603,47
	Recettes d'investissement – Total	906 872,00	5 142 603,47	6 049 475,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 151 373,00
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 200 848,47
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	498 010,47	192 313,00	192 313,00
604	Achats d'études, prestations de services	317 800,00	72 000,00	72 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	400,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	65,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	41,47	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	30 000,00	26 000,00	26 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	107 185,00	69 890,00	69 890,00
618	Divers	1 000,00	2 020,00	2 020,00
6226	Honoraires	8 216,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	23 203,00	7 803,00	7 803,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	154 212,00	179 091,00	179 091,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	154 212,00	179 091,00	179 091,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		652 227,47	371 409,00	371 409,00
66	Charges financières (b) (8)	39 825,00	31 485,00	31 485,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 273,00	33 000,00	33 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 448,00	-1 515,00	-1 515,00
67	Charges exceptionnelles (c)	268 000,00	283 000,00	283 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	265 000,00	280 000,00	280 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	7 547,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	6 850,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	697,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		967 599,47	685 894,00	685 894,00
023	Virement à la section d'investissement	2 537 478,24	2 515 603,47	2 515 603,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 069 255,00	1 890 000,00	1 890 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 069 255,00	1 890 000,00	1 890 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 606 733,24	4 405 603,47	4 405 603,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 606 733,24	4 405 603,47	4 405 603,47
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 574 332,71	5 091 497,47	5 091 497,47

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 091 497,47
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	18 187,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	19 702,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 515,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 112 803,71	1 049 427,47	1 049 427,47
70128	Autres taxes et redevances	1 024 611,71	949 587,47	949 587,47
70613	Participations assainissement collectif	88 192,00	99 840,00	99 840,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 112 803,71	1 049 427,47	1 049 427,47
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	171,00	171,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	171,00	171,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 112 803,71	1 049 598,47	1 049 598,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 178 678,00	1 074 476,00	1 074 476,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 178 678,00	1 074 476,00	1 074 476,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 178 678,00	1 074 476,00	1 074 476,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 291 481,71	2 124 074,47	2 124 074,47

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 967 423,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 091 497,47

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	908 893,00	897 000,00	897 000,00
2031	Frais d'études	908 893,00	897 000,00	897 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 058 893,36	1 197 600,00	1 197 600,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 058 893,36	897 000,00	897 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	300 000,00	300 000,00
2184	Mobilier	0,00	600,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 214 330,80	1 017 756,23	1 017 756,23
2313	Constructions	1 175 587,00	967 756,23	967 756,23
2315	Installat°, matériel et outillage techni	38 743,80	50 000,00	50 000,00
31503	Opération d'équipement n° 31503 (5)	273 518,21	175 110,05	175 110,05
31504	Opération d'équipement n° 31504 (5)	10 493,44	3 694,28	3 694,28
500	Opération d'équipement n° 500 (5)	367 992,00	0,00	0,00
6201601	Opération d'équipement n° 6201601 (5)	5 000,00	50 000,00	50 000,00
6201701	Opération d'équipement n° 6201701 (5)	42 813,27	2 997,91	2 997,91
6201801	Opération d'équipement n° 6201801 (5)	50 000,00	200 000,00	200 000,00
6201901	Opération d'équipement n° 6201901 (5)	30,14	122,00	122,00
6201902	Opération d'équipement n° 6201902 (5)	750 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
6202101	Opération d'équipement n° 6202101 (5)	450 000,00	444 000,00	444 000,00
6202102	Opération d'équipement n° 6202102 (5)	60 000,00	100 000,00	100 000,00
6202103	Opération d'équipement n° 6202103 (5)	250 000,00	100 000,00	100 000,00
6202201	Opération d'équipement n° 6202201 (5)	15 000,00	0,00	0,00
6202202	Opération d'équipement n° 6202202 (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6202301	Opération d'équipement n° 6202301 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
6202303	Opération d'équipement n° 6202303 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
900	Opération d'équipement n° 900 (5)	257 130,57	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 719 094,79	5 743 280,47	5 743 280,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	419 722,00	421 448,00	421 448,00
1641	Emprunts en euros	50 555,00	52 250,00	52 250,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	133 333,00	133 333,00	133 333,00
1678	Autres dettes condit° particulières	2 866,00	2 865,00	2 865,00
1681	Autres emprunts	232 968,00	233 000,00	233 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	419 722,00	421 448,00	421 448,00
4581001	RACCORDEMENT ASST CAILLEVILLE BOURG (6)	16 386,70	20 000,00	20 000,00
4581002	RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR NOR (6)	5 000,00	30 000,00	30 000,00
4581003	RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR SUD (6)	16 657,85	22 000,00	22 000,00
4581004	RACCORDEMENT ASST REUTTEVILLE (6)	48 431,90	0,00	0,00
4581005	RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR NORD (6)	160 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	246 476,45	72 000,00	72 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 385 293,24	6 236 728,47	6 236 728,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 178 678,00	1 074 476,00	1 074 476,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 178 678,00	1 074 476,00	1 074 476,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	359 833,00	318 880,00	318 880,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	77 670,00	77 670,00	77 670,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	345 565,00	282 844,00	282 844,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	9,00	9,00	9,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	116 733,00	116 733,00	116 733,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	84 547,00	84 547,00	84 547,00
13918	Autres subventions d'équipement	194 321,00	193 793,00	193 793,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	935 441,00	737 000,00	737 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	245 441,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	150 000,00	150 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	690 000,00	587 000,00	587 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 114 119,00	1 811 476,00	1 811 476,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 499 412,24	8 048 204,47	8 048 204,47

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	152 644,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 200 848,47
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	37 113,00	319 872,00	319 872,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	37 113,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	319 872,00	319 872,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		37 113,00	319 872,00	319 872,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 550,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	13 550,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	690 000,00	587 000,00	587 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	690 000,00	587 000,00	587 000,00
Total des recettes financières		703 550,00	587 000,00	587 000,00
4582003	RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR SUD (5)	11 886,33	0,00	0,00
4582004	RACCORDEMENT ASST REUTTEVILLE (5)	59 377,67	0,00	0,00
4582005	RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR NORD (5)	27 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		98 264,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		838 927,00	906 872,00	906 872,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 537 478,24	2 515 603,47	2 515 603,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 069 255,00	1 890 000,00	1 890 000,00
28031	Frais d'études	361,00	361,00	361,00
28033	Frais d'insertion	387,00	387,00	387,00
28121	Aménagement Terrains nus	135,00	135,00	135,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	49,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	8 651,00	9 113,00	9 113,00
28131	Bâtiments	214 048,00	214 048,00	214 048,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 098,00	3 098,00	3 098,00
28138	Aménagement Autres constructions	621,00	621,00	621,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 560,00	1 560,00	1 560,00
28153	Installations à caractère spécifique	464 528,00	480 590,00	480 590,00
28155	Outilsillage industriel	143,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 813,00	1 430,00	1 430,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 533,00	2 533,00	2 533,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	28 588,00	28 588,00	28 588,00
28173	Constructions (mise à disposition)	304 568,00	289 806,00	289 806,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	353 083,00	353 083,00	353 083,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	558 570,00	379 858,00	379 858,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	359,00	359,00	359,00
28181	Installations générales, agencements	108 639,00	108 639,00	108 639,00
28184	Mobilier	507,00	0,00	0,00
28188	Autres	17 014,00	15 791,00	15 791,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 606 733,24	4 405 603,47	4 405 603,47
041	Opérations patrimoniales (8)	935 441,00	737 000,00	737 000,00
2031	Frais d'études	98 341,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	690 000,00	587 000,00	587 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	147 100,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 542 174,24	5 142 603,47	5 142 603,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 381 101,24	6 049 475,47	6 049 475,47

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			2 151 373,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 200 848,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31503 (1)
LIBELLE : Nlle Tranche Asst Man/Gueutt/Cai

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 024 889,95	a 0,00	175 110,05	b 175 110,05	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 024 889,95	0,00	175 110,05	175 110,05	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 740 636,38	0,00	175 110,05	175 110,05	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	284 253,57	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-175 110,05
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31504 (1)
LIBELLE : Reconstruction STEP BOSVILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		919 805,72	a 0,00	3 694,28	b 3 694,28	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 862,45	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	17 862,45	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	896 951,27	0,00	3 694,28	3 694,28	0,00
2313	Constructions	868 296,95	0,00	3 694,28	3 694,28	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	28 654,32	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-3 694,28
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 500 (1)
LIBELLE : Rehabilitat? sites traitement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		320 090,00	a 11 880,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 720,00	11 880,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 720,00	11 880,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	310 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	63 316,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	41 695,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	74 545,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	12 159,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	53 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	31 810,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	33 765,48	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 880,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201601 (1)
LIBELLE : TRANSFERT DES EFFLUENTS DU SECTEUR DE PALUEL VERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 496 849,10	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 496 849,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	383 128,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 083 478,42	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	30 242,23	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-50 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201701 (1)
LIBELLE : MBC RENOUVELLT RESEAUX ASSAINISSEMENT 2017-2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		458 290,40	a 0,00	2 997,91	b 2 997,91	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	458 290,40	0,00	2 997,91	2 997,91	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	458 290,40	0,00	2 997,91	2 997,91	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 997,91
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201801 (1)
LIBELLE : ACP EXTENSION ZONE COLLECTE BLOSSEVILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	151 340,29	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	90 716,61	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	90 716,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 623,68	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	60 623,68	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201901 (1)
LIBELLE : ACCORD CADRE MAITRISE OEUVRE ASST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 948,26	a 30,14	122,00	b 122,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 948,26	30,14	122,00	122,00	0,00
2031	Frais d'études	11 948,26	30,14	122,00	122,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-152,14
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6201902 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 002,78	a 0,00	1 250 000,00	b 1 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 002,78	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00
2031	Frais d'études	14 002,78	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 250 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6202101 (1)
LIBELLE : APCP RENOUELEMENT RESEAUX ASS 2021-2025

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		179 827,20	a 0,00	444 000,00	b 444 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	179 827,20	0,00	444 000,00	444 000,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	179 827,20	0,00	444 000,00	444 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-444 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6202102 (1)
LIBELLE : ACP REHABILITATION DE RESEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6202103 (1)
LIBELLE : APCP REMPL RESEAU QUAI BATELLERIE ST VALERY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		65 626,87	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 626,87	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	65 626,87	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6202201 (1)
LIBELLE : RENOUELEMENT CANA REFOULEMENT PR PLAGE VEUL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6202202 (1)
LIBELLE : ACP EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT AVENUE BELGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6202301 (1)
LIBELLE : APCP REPRISES DES BACHES DES STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6202303 (1)
LIBELLE : APCP PRETRAITEMENT STEP DE VEULES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900 (1)
LIBELLE : Gros Investissements divers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		153 674,55	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	122 540,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	2 413,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	78 317,46	0,00	0,00	0,00	0,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	1 801,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	22 073,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 934,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 249,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	26 249,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

IV
A1.1

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB880071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes, à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 857 383,19									
1641 Emprunts en euros (total)					857 383,19									
10000255727 (2017-08)	Crédit Agricole	19/12/2016	27/10/2017	27/01/2018	139 120,47	F	FIXE	0,720	0,720		T	P	N	A-1
10000313826 (2017-06)	Crédit Agricole	15/08/2017	01/12/2017	01/03/2018	154 000,00	F	FIXE	1,770	1,780		T	P	N	A-1
232966 (1999-01)	Dexia Crédit Local de France	19/02/1999	01/04/1999	01/05/1999	60 979,61	F	FIXE	4,950	5,060		M	P	N	A-1
80322 (2017-09)	Crédit Agricole	14/02/2018	15/01/2017	15/01/2018	503 283,11	F	FIXE	5,020	5,090		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 000 000,00									
90551 (2009-04)	Crédit Agricole	09/12/2015	12/12/2010	15/12/2011	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,400	0,660		A	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					42 971,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					42 971,00									
10035381 (2007-04)	Agence de l'eau	19/11/2007	27/03/2009	26/03/2010	25 956,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10053391 (2008-01)	Agence de l'eau	05/11/2010	09/11/2010	08/11/2011	17 015,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 894 007,00									
1681 Autres emprunts (total)					3 894 007,00									
10147231/01 (2009-01)	Agence de l'eau	01/05/2009	22/12/2010	21/12/2011	587 335,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10147231/02 (2009-02)	Agence de l'eau	01/05/2009	22/12/2010	21/12/2012	352 401,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10147231/03 (2009-03)	Agence de l'eau	01/05/2009	01/01/2014	21/12/2014	234 934,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10201921/01 (2017-10)	Agence de l'eau	24/08/2010	01/01/2017	21/12/2017	31 324,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10202321/01 (2010-01)	Agence de l'eau	01/01/2010	15/02/2012	13/04/2012	106 009,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1

CC COTE D'ALBATURE - ASSAINISSEMENT DELEGATION - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10202321/02 (2010-02)	Agence de l'eau	01/01/2010	15/02/2012	13/04/2012	63 605,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
10202321/03 (2010-03)	Agence de l'eau	01/01/2010	15/02/2013	13/04/2014	42 404,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1041294 (2017-04)	Agence de l'eau	29/04/2013	17/05/2017	17/05/2018	124 973,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1041294/1/01 (2013-01)	Agence de l'eau	29/04/2013	24/10/2013	23/10/2014	312 433,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1041294/1/02 (2013-02)	Agence de l'eau	29/04/2013	01/01/2015	23/10/2015	187 459,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10531871/01 (2015-01)	Agence de l'eau	25/02/2015	03/11/2015	02/11/2016	123 274,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1055770 (2016-05)	Agence de l'eau	15/11/2016	25/07/2017	25/07/2018	220 592,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1055773 (2018-03)	Agence de l'eau	04/12/2018	04/12/2018	27/02/2021	85 549,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1061905 (2018-01)	Agence de l'eau	23/08/2018	05/12/2018	05/12/2019	76 080,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1071721 (2018-02)	Agence de l'eau	27/08/2018	26/12/2018	26/12/2019	799 954,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1072075 (2017-03)	Agence de l'eau	01/08/2017	05/12/2017	05/12/2018	52 623,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1072575 (2019-02)	Agence de l'eau	07/08/2019	07/08/2019	07/08/2020	39 330,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1078595 (2019-01)	Agence de l'eau	27/08/2018	28/03/2019	28/03/2020	206 890,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1083057 (2019-03)	Agence de l'eau	04/04/2019	21/11/2019	21/11/2020	28 070,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1090571 (2021-01)	Agence de l'eau	15/03/2021	16/06/2021	16/06/2022	50 748,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
506521 (2010-04)	Agence de l'eau	15/02/2010	18/02/2010	18/02/2011	168 020,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 794 361,19									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

**IV
A1.2**

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		991 345,63					185 571,81	32 540,15	0,00	18 186,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		591 341,63					52 238,81	23 131,17	0,00	17 894,58
10000255727 (2017-08)	N	0,00	A-1	65 070,73	4,07	FIXE	0,720		15 132,24	427,72	0,00	64,49
10000313826 (2017-06)	N	0,00	A-1	118 682,97	14,67	FIXE	1,770		7 106,31	2 053,69	0,00	168,19
232966 (1999-01)	N	0,00	A-1	21 198,13	6,25	FIXE	4,950		2 922,29	983,59	0,00	75,39
80322 (2017-09)	N	0,00	A-1	386 389,80	10,04	FIXE	5,020		27 077,97	19 666,17	0,00	17 586,51
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		400 004,00					133 333,00	9 408,98	0,00	292,15
90551 (2009-04)	N	0,00	A-1	400 004,00	2,96	FIXE	2,320		133 333,00	9 408,98	0,00	292,15
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		6 863,84					2 864,73	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		6 863,84					2 864,73	0,00	0,00	0,00
10035381 (2007-04)	N	0,00	A-1	3 460,80	1,24	FIXE	0,000		1 730,40	0,00	0,00	0,00
10053391 (2008-01)	N	0,00	A-1	3 403,04	2,85	FIXE	0,000		1 134,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 202 172,51					232 965,83	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 202 172,51					232 965,83	0,00	0,00	0,00
10147231/01 (2009-01)	N	0,00	A-1	234 934,00	7,97	FIXE	0,000		29 366,75	0,00	0,00	0,00
10147231/02 (2009-02)	N	0,00	A-1	149 538,00	7,97	FIXE	0,000		18 692,27	0,00	0,00	0,00
10147231/03 (2009-03)	N	0,00	A-1	104 415,19	7,97	FIXE	0,000		13 051,88	0,00	0,00	0,00
10201921/01 (2017-10)	N	0,00	A-1	9 397,20	2,97	FIXE	0,000		3 132,40	0,00	0,00	0,00
10202321/01 (2010-01)	N	0,00	A-1	31 095,98	3,28	FIXE	0,000		7 773,99	0,00	0,00	0,00

CC COTE D'ALBATRE - ASSAINISSEMENT DELEGATION - BP - 2023

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10202321/02 (2010-02)	N	0,00	A-1	18 657,46	3,28	F	FIXE	0,000	4 664,37	0,00	0,00	0,00
10202321/03 (2010-03)	N	0,00	A-1	9 076,43	3,28	F	FIXE	0,000	2 269,12	0,00	0,00	0,00
1041294 (2017-04)	N	0,00	A-1	93 729,75	14,38	F	FIXE	0,000	6 248,65	0,00	0,00	0,00
1041294/01 (2013-01)	N	0,00	A-1	171 838,15	10,81	F	FIXE	0,000	15 621,65	0,00	0,00	0,00
1041294/02 (2013-02)	N	0,00	A-1	111 781,05	10,81	F	FIXE	0,000	10 161,90	0,00	0,00	0,00
1053187/01 (2015-01)	N	0,00	A-1	65 746,11	7,84	F	FIXE	0,000	8 218,27	0,00	0,00	0,00
1055770 (2016-05)	N	0,00	A-1	147 061,35	9,57	F	FIXE	0,000	14 706,13	0,00	0,00	0,00
1055773 (2018-03)	N	0,00	A-1	76 994,10	17,16	F	FIXE	0,000	4 277,45	0,00	0,00	0,00
1061905 (2018-01)	N	0,00	A-1	55 792,00	10,93	F	FIXE	0,000	5 072,00	0,00	0,00	0,00
1071721 (2018-02)	N	0,00	A-1	586 632,92	10,99	F	FIXE	0,000	53 330,27	0,00	0,00	0,00
1072075 (2017-03)	N	0,00	A-1	35 082,00	9,93	F	FIXE	0,000	3 508,20	0,00	0,00	0,00
1072575 (2019-02)	N	0,00	A-1	31 464,00	11,60	F	FIXE	0,000	2 622,00	0,00	0,00	0,00
1078595 (2019-01)	N	0,00	A-1	165 511,99	11,24	F	FIXE	0,000	13 792,67	0,00	0,00	0,00
1083057 (2019-03)	N	0,00	A-1	22 456,01	11,89	F	FIXE	0,000	1 871,33	0,00	0,00	0,00
1090571 (2021-01)	N	0,00	A-1	47 364,80	13,46	F	FIXE	0,000	3 383,20	0,00	0,00	0,00
506521 (2010-04)	N	0,00	A-1	33 604,02	2,13	F	FIXE	0,000	11 201,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 200 381,98					421 402,37	32 540,15	0,00	18 186,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>trunc</i>)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3,200 381,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	03/04/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ordinateurs, logiciels et cais	0	07/12/2006
L	RESEAU ASSAINISSEMENT 21532	40	07/12/2006
L	Agencem et aménagem de bât, inst élec et tél	15	07/12/2006
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	07/12/2006
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION	0	07/12/2006
L	Bâtiments légers, abris	10	07/12/2006
L	Engins TP,véhicules divers	8	07/12/2006
L	Etudes non suivies de travaux	5	07/12/2006
L	Génie c captage transport traitement eau	40	07/12/2006
L	Appareils de laboratoire	10	07/12/2006
L	MAD INST AGENC AMENAG BAT EXPLOITATION	30	07/12/2006
L	Matériel informatique	3	07/12/2006
L	Plantations	15	07/12/2006
L	Pompes appareils electro , install chauffage venti	10	07/12/2006
L	Organe regulation(regulateur traitem eau,capteurs.	4	07/12/2006
L	Réseaux assainissement	40	07/12/2006
L	MAD Réseaux eau	40	07/12/2006
L	Ouvrage de génie civil lourds	50	07/12/2006
L	Ouvrage courants:bassins de décantation, d'oxygéna	25	07/12/2006
L	Installation de traitement de l'eau	15	07/12/2006
L	Travaux sur équipement asst non collectif	20	07/12/2006

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		900,00	900,00	171,00	729,00
Provisions pour compte épargne temps	0,00	05/04/2023	900,00	900,00	171,00	729,00
Dépréciations (2)	0,00		61 083,00	61 083,00	0,00	61 083,00
Provisions sur Redevances assainissement	0,00	14/12/2022	61 083,00	61 083,00	0,00	61 083,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		61 983,00	61 983,00	171,00	61 812,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 495 924,00	1 495 924,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		421 448,00	421 448,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	52 250,00	52 250,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	133 333,00	133 333,00
1678	Autres emprunts et dettes	2 865,00	2 865,00
1681	Autres emprunts	233 000,00	233 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 074 476,00	1 074 476,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 074 476,00	1 074 476,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 495 924,00	152 644,00	0,00	1 648 568,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 992 603,47	4 992 603,47
Ressources propres externes de l'année (a)		587 000,00	587 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	587 000,00	587 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 405 603,47	4 405 603,47
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	361,00	361,00
28033	Frais d'insertion	387,00	387,00
28121	Aménagement Terrains nus	135,00	135,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	9 113,00	9 113,00
28131	Bâtiments	214 048,00	214 048,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 098,00	3 098,00
28138	Aménagement Autres constructions	621,00	621,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 560,00	1 560,00
28153	Installations à caractère spécifique	480 590,00	480 590,00
28155	Outils industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 430,00	1 430,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 533,00	2 533,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	28 588,00	28 588,00
28173	Constructions (mise à disposition)	289 806,00	289 806,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	353 083,00	353 083,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	379 858,00	379 858,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	359,00	359,00
28181	Installations générales, agencements	108 639,00	108 639,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	15 791,00	15 791,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 515 603,47	2 515 603,47

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 992 603,47	0,00	2 151 373,00	0,00	7 143 976,47

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 648 568,00
Ressources propres disponibles	IV	7 143 976,47
Solde	V = IV – II (6)	5 495 408,47

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 001	Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST CAILLEVILLE BOURG	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	4581 RACCORDEMENT ASST CAILLEVILLE BOURG (5)	245 893,45	16 386,70	20 000,00	36 386,70
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	245 893,45	16 386,70	20 000,00	36 386,70
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	245 893,45	16 386,70	20 000,00	36 386,70
	RECETTES (b)				
	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 002	Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR NOR	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	4581 RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR NOR (5)	263 443,40	5 000,00	30 000,00	35 000,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	263 443,40	5 000,00	30 000,00	35 000,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	263 443,40	5 000,00	30 000,00	35 000,00
	RECETTES (b)				
	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 003	Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR SUD	Date de la délibération :	
		Nouveaux crédits votés	Total (4)
		RAR N-1 (3)	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)		
	DEPENSES (a)		
4581 RACCORDEMENT ASST MANNEVILLE ES PLAINS SECTEUR SUD (5)		16 657,85	38 657,85
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	221 068,65	16 657,85	38 657,85
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	221 068,65	16 657,85	38 657,85
	RECETTES (b)		
Financement par le tiers (7)	200 113,67	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	200 113,67	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	200 113,67	0,00	0,00

N° opération : 004	Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST REUTTEVILLE	Date de la délibération :	
		Nouveaux crédits votés	Total (4)
		RAR N-1 (3)	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)		
	DEPENSES (a)		
4581 RACCORDEMENT ASST REUTTEVILLE (5)		48 431,90	48 431,90
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	111 842,50	48 431,90	48 431,90
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	111 842,50	48 431,90	48 431,90
	RECETTES (b)		
Financement par le tiers (7)	22 622,33	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	22 622,33	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	22 622,33	0,00	0,00

N° opération : 005	Intitulé de l'opération : RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR NORD	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	4581 RACCORDEMENT ASST GUEUTTEVILLE SECTEUR NORD (5)	34 486,39	15 513,61	0,00	15 513,61
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	34 486,39	15 513,61	0,00	15 513,61
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	34 486,39	15 513,61	0,00	15 513,61
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrive le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
ASS202202/2022 EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT AVENUE BELGES SVC	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	5 000,00	245 000,00
ASS2018001/2018 EXTENSION ZONE DE COLLECTE BLOSSEVILLE	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	151 340,29	200 000,00	3 648 659,71
ASS2015003/2015 MISE EN PLACE ASSAINISSEMENT COLLECTIF MANNEVILLE	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00	5 024 889,95	175 110,05	0,00
ASS202302/2023 PRETRAITEMENT DE LA STEP DE VEULES LES ROSES	0,00	430 000,00	430 000,00	0,00	100 000,00	330 000,00
ASS2015001/2015 RECONSTRUCTION STEP DE BOSVILLE	923 500,00	0,00	923 500,00	919 805,72	3 694,28	0,00
AS12021002/2021 REHABILITATION DE RESEAUX	320 000,00	0,00	320 000,00	0,00	100 000,00	220 000,00
AS12021003/2021 REPLACEMENT RESEAU QUAI BATELLERIE ST VALERY	700 000,00	0,00	700 000,00	65 626,87	100 000,00	534 373,13
ASS2017001/2017 RENOUVELLEMENT RESEAUX ASSAINISSEMENT 2017 A 2020	461 288,31	0,00	461 288,31	458 290,40	2 997,91	0,00
AS12021001/2021 RENOUVELLEMENT RESEAUX ASSAINISSEMENTS 2021-2025	950 000,00	0,00	950 000,00	205 660,25	444 000,00	300 339,75
ASS202301/2023 REPRISE DES BACHES DES LAGUNES DE STEP	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	200 000,00	300 000,00
ASS2019001/2019 SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	14 002,78	1 250 000,00	1 735 997,22
ASS2016001/2016 TRANSFERT EFFLUENTS SECTEUR DE PALUEL VERS VEULETT	2 094 000,00	0,00	2 094 000,00	1 594 938,34	50 000,00	449 061,66

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (à partir du 26 janvier 1984, modifiées) :

3-1 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-2 : vacance temporaire d'un emploi, autorisée à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur principal	A	1	14 837,00
Ingénieur principal	A	1	3 618,00
Ingénieur	A	1	57 375,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1	14 700,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1	48 512,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	14 783,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	15 258,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	10 008,00
TOTAL GENERAL	A B C	8	179 091,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE